



Versement CAF suspendu

Par **Laurajeanne**, le **30/09/2022** à **21:38**

Bonjour,

Je vous présente ma situation.

Je suis bénéficiaire de la prime d'activité versée par la CAF. Pour septembre, j'aurais du toucher 232€ en plus de la prime des 100€ pour l'inflation.

Or mes versements ont été suspendu pour cause d'absence de justificatif de domicile. Mon adresse postale est celle de mes parents mais je n'y réside pas. Ils n'ont pas voulu me faire l'attestation pour fausses déclarations. J'ai donc expliquer cela auprès de la CAF qui me demande une attestation d'élection de domicile auprès du CCAS de ma ville de résidence, chose que j'ai fais.

En leur transmettant l'attestation, est ce que je vais quand même percevoir l'allocation qui m'était dû ?

Par **P.M.**, le **01/10/2022** à **09:14**

Bonjour,

Il faudrait être devin pour pouvoir répondre...

Par **Pierrepauljean**, le **01/10/2022** à **15:32**

bonjour

Pourquoi êtes vous domicilié chez vos parents si vous n'y résidez pas?